

Recyclage travail en hauteur et au maintien au poste de travail - toitures, pylônes, château d'eau

Actualisez vos compétences et sécurisez chaque intervention en hauteur. En une journée, ce recyclage pratique permet de consolider la maîtrise du harnais, des systèmes antichute et des techniques de maintien au poste de travail sur toitures, pylônes et châteaux d'eau. Les participants révisent les bonnes pratiques, corrigent les gestes à risque et valident leur capacité à intervenir en sécurité dans leurs conditions réelles de travail.

Présentiel - Synchron

Objectifs

Maintenir et actualiser les compétences des salariés déjà formés au port du harnais et au maintien au poste de travail.

Sécuriser les interventions en hauteur réalisées sur les toitures, pylônes, châteaux d'eau et autres structures élevées.

Réduire les risques d'accident, de chute, de mauvaise utilisation des EPI et de suspension consécutive à une chute.

Contribuer au respect des obligations de prévention de l'employeur, en proposant une formation adaptée aux postes, aux équipements et aux risques rencontrés.

Harmoniser les pratiques professionnelles et corriger les comportements ou habitudes susceptibles de compromettre la sécurité.

Vérifier la capacité opérationnelle des participants à contrôler, régler et utiliser leurs équipements antichute dans des situations proches de leur activité.

Renforcer la culture de prévention de l'entreprise afin de limiter les interruptions d'activité, les dommages humains et les conséquences organisationnelles liées aux accidents de hauteur.

Les + métier

Recyclage port du harnais à Lyon : actualisez vos compétences pour intervenir en sécurité sur toitures, pylônes et châteaux d'eau. Formation 7 h.



Public Visé

Cette formation s'adresse aux salariés déjà formés au port du harnais et au maintien au poste de travail, amenés à intervenir ponctuellement ou régulièrement en hauteur sur des toitures, pylônes, châteaux d'eau, structures métalliques ou installations comparables. Elle concerne notamment : les agents de maintenance et d'entretien ; les techniciens d'intervention ; les monteurs et installateurs ; les couvreurs et étancheurs ; les personnels des télécommunications et des réseaux ; les agents des services techniques ; les opérateurs intervenant sur des structures élevées ; toute personne utilisant un harnais antichute ou un équipement de maintien au poste de travail dans le cadre de son activité. La formation est destinée aux participants devant actualiser et valider leurs compétences après une formation initiale ou un précédent recyclage.



Pré Requis

Avoir suivi une formation initiale au port du harnais et au maintien au poste de travail, ou justifier de compétences équivalentes.

Être amené à intervenir sur des **toitures, pylônes, châteaux d'eau ou autres structures élevées**.

Ne présenter **aucune restriction connue incompatible avec les travaux en hauteur** et bénéficier d'un suivi individuel de santé adapté au poste de travail.

Être capable de **comprendre et d'appliquer les consignes de sécurité** ainsi que les instructions techniques transmises pendant la formation. Disposer, pour les exercices pratiques, d'**équipements antichute conformes, compatibles et adaptés aux situations de travail rencontrées**.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Actualiser ses connaissances relatives aux risques de chute de hauteur, aux principes de prévention et aux règles d'utilisation des équipements antichute.

Analyser les risques liés à l'intervention sur une toiture, un pylône, un château d'eau ou une structure élevée avant le début des travaux.

Contrôler l'état apparent, la conformité et la compatibilité du harnais, des longes, des connecteurs, des antichutes mobiles et des dispositifs d'ancrage.

Mettre en place, régler et porter correctement un harnais adapté à la situation de travail et à la morphologie de l'utilisateur.

Choisir et utiliser les systèmes de liaison et les points d'ancrage appropriés, en tenant compte du tirant d'air, du facteur de chute et du risque d'effet pendulaire.

Accéder, se déplacer et se maintenir au poste de travail en sécurité sur les équipements et structures concernés.

Appliquer les procédures prévues en cas d'incident ou de chute, notamment l'alerte, la sécurisation de la zone et le déclenchement des secours.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 2HarnaisPylone-20260818



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Parcours pédagogique

Accueil et retour d'expérience

- Présentation des objectifs du recyclage et recueil des pratiques professionnelles.
- Identification des difficultés rencontrées et des situations à risque.
- Évaluation des connaissances acquises lors de la formation précédente.

Actualisation des connaissances en prévention des chutes

- Principes généraux de prévention des travaux en hauteur.
- Rôles et responsabilités des différents acteurs.
- Organisation du travail et analyse préalable de la situation d'intervention.
- Priorité donnée aux protections collectives avant le recours aux équipements de protection individuelle.

Contrôle et utilisation des équipements antichute

- Identification des différents composants d'un système d'arrêt des chutes.
- Contrôle visuel du harnais, des longues, des connecteurs et des dispositifs antichute.
- Vérification de la compatibilité des équipements.
- Réglage, ajustement et port correct du harnais.
- Repérage des défauts nécessitant la mise hors service d'un équipement.

Choix des ancrages et des systèmes de liaison

- Identification et utilisation des points d'ancrage et des lignes de vie.
- Choix d'un système de liaison adapté à la configuration du poste de travail.
- Prise en compte du facteur de chute, du tirant d'air et du risque d'effet pendulaire.
- Prévention des risques liés aux arêtes vives, aux obstacles et aux déplacements.

Accès, déplacement et maintien au poste de travail

- Connexion et déconnexion en sécurité.
- Déplacement avec longe double, antichute mobile ou dispositif adapté.
- Utilisation d'un équipement de maintien au poste de travail.
- Organisation des déplacements afin de rester protégé contre les chutes.
- Exercices pratiques sur toiture, pylône, château d'eau ou structure pédagogique adaptée.

Conduite à tenir en cas d'incident

- Identification des risques liés à la suspension après une chute.
- Sécurisation de la zone et protection contre le suraccident.
- Transmission de l'alerte et déclenchement des secours prévus par l'entreprise.
- Application des consignes et procédures d'urgence du site.

Évaluation des acquis

- Questionnaire ou interrogation orale portant sur les connaissances essentielles.
- Mise en situation pratique individualisée.
- Contrôle du harnais et des équipements.
- Choix des ancrages et des systèmes de liaison.
- Déplacement et maintien au poste de travail en sécurité.
- Correction des pratiques non maîtrisées et validation des compétences.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active et participative, favorisant les échanges, les questions et l'implication de chaque participant.

Alternance d'apports théoriques courts et d'exercices pratiques, avec une forte dominante opérationnelle.

Retour d'expérience des participants afin d'identifier les difficultés rencontrées, les situations à risque et les mauvaises pratiques éventuelles.

Études de situations professionnelles adaptées aux interventions sur toitures, pylônes, châteaux d'eau et structures élevées.

Démonstrations commentées par le formateur, suivies d'une reproduction des gestes et techniques par les participants.

Mises en situation pratiques individualisées : contrôle et réglage du harnais, choix des équipements, connexion aux ancrages, déplacement et maintien au poste de travail.

Apprentissage par essais, corrections et répétitions, avec accompagnement personnalisé et correction immédiate des pratiques non sécurisées.

Évaluation formative continue permettant au formateur d'adapter les exercices au niveau et aux besoins de chaque participant.

Moyens pédagogiques

Salle de formation adaptée, équipée d'un **vidéoprojecteur** ou d'un **écran** pour la présentation des apports théoriques.

Supports pédagogiques illustrés : **diaporama, photographies, schémas techniques, vidéos et études de situations professionnelles**.

Mise à disposition d'**équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur** : harnais antichute, longues avec absorbeur d'énergie, longues doubles, connecteurs, antichutes mobiles et antichutes à rappel automatique.

Utilisation d'**équipements de maintien au poste de travail** adaptés aux exercices prévus : longe de positionnement, ceinture ou harnais équipé de points de maintien.

Présentation et utilisation de différents **dispositifs d'ancrage et systèmes de sécurisation** : points d'ancrage, lignes de vie, supports d'assurage et dispositifs de connexion.

Exercices réalisés sur une **structure pédagogique sécurisée** ou sur des installations représentatives des situations rencontrées sur les toitures, pylônes et châteaux d'eau.

Mise à disposition des **notices des fabricants, fiches de contrôle, documents techniques et consignes de sécurité** applicables aux

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 2HarnaisPylone-20260818

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

équipements utilisés.

Utilisation de **questionnaires, fiches d'exercices, grilles d'observation et grilles d'évaluation pratique** pour suivre et valider les acquis des participants.

Modalités de suivi

Feuille d'émargement individuelle signée par le participant et le formateur pour chaque demi-journée de formation.

Suivi de l'assiduité et de la participation active pendant les apports théoriques, les exercices pratiques et les mises en situation.

Accompagnement individualisé du participant tout au long de la formation, avec correction immédiate des gestes ou pratiques non sécurisés.

Grille de suivi des compétences pratiques renseignée par le formateur, notamment lors du contrôle des EPI, du réglage du harnais, du choix des ancrages, des déplacements et du maintien au poste de travail.

Traçabilité des résultats obtenus aux évaluations théorique et pratique.

Questionnaire de satisfaction à chaud complété en fin de formation afin d'évaluer la qualité de l'action et son adéquation avec les besoins professionnels.

Remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de formation, précisant les objectifs suivis et les résultats obtenus.

Archivage des documents de suivi et d'évaluation conformément aux procédures qualité de l'organisme de formation.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en prévention des risques liés aux travaux en hauteur, disposant d'une expérience professionnelle dans l'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes et dans les techniques de maintien au poste de travail. L'intervenant maîtrise notamment : l'analyse des risques de chute de hauteur ; le contrôle, le réglage et l'utilisation des harnais et systèmes antichute ; le choix des ancrages et des dispositifs de liaison ; les techniques d'accès, de déplacement et de maintien au poste de travail ; les spécificités des interventions sur toitures, pylônes, châteaux d'eau et structures élevées ; l'animation de formations pratiques et l'évaluation individualisée des compétences. Le formateur possède des compétences pédagogiques adaptées à la formation des adultes et maintient régulièrement ses connaissances techniques et réglementaires à jour.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 2HarnaisPylone-20260818



Méthodes et modalités d'évaluation

- **Évaluation diagnostique en début de formation** afin de vérifier les acquis issus de la formation initiale, l'expérience du participant et les éventuelles difficultés rencontrées sur le terrain.
 - **Évaluation formative continue** au moyen de questions orales, d'échanges avec le formateur, d'exercices d'application et de corrections des pratiques.
 - **Évaluation théorique** réalisée à l'aide d'un questionnaire portant notamment sur les risques de chute, les équipements antichute, les points d'ancrage, le facteur de chute, le tirant d'air et l'effet pendulaire.
 - **Évaluation pratique individualisée** au cours d'une mise en situation reproduisant les conditions d'intervention sur une toiture, un pylône, un château d'eau ou une structure adaptée.
 - Observation de la capacité du participant à **contrôler, régler et porter son harnais**, choisir un système de liaison adapté, se connecter à un ancrage et évoluer en sécurité.
 - Vérification de l'aptitude à **accéder au poste de travail, se déplacer, se positionner et se maintenir en sécurité**, dans le respect des consignes et des procédures définies.
 - En cas de difficulté, des **actions correctives et des exercices complémentaires** sont proposés avant une nouvelle évaluation.
- La validation des acquis repose sur la réussite des évaluations théorique et pratique. Une **attestation de fin de formation** est remise au participant, accompagnée, le cas échéant, d'un avis du formateur sur les compétences observées.

Moyens à mettre en oeuvre

Dans le cadre d'une formation réalisée sur le site du client, celui-ci devra mettre à disposition : Une salle adaptée à la partie théorique, équipée de tables, de chaises, d'un écran ou d'un vidéoprojecteur et d'une alimentation électrique. Une zone d'exercices sécurisée et représentative des situations de travail réelles : toiture, pylône, château d'eau, structure métallique ou installation équivalente. Des moyens d'accès conformes et sécurisés permettant la réalisation des exercices pratiques dans de bonnes conditions. Des points d'ancrage, lignes de vie ou dispositifs d'assurage identifiés, accessibles et conformes, accompagnés, lorsque cela est nécessaire, de leurs notices et justificatifs de vérification. Des équipements de protection individuelle habituellement utilisés par les participants : harnais, longues, connecteurs, antichutes et équipements de maintien au poste de travail, en bon état et à jour de leurs vérifications périodiques. Des consignes de sécurité du site, le plan de prévention, les autorisations d'accès et les procédures applicables aux travaux en hauteur. Un moyen d'alerte opérationnel ainsi que les informations relatives à l'organisation des secours et aux procédures d'urgence du site. La sécurisation de la zone de formation, notamment par le balisage, l'interdiction d'accès aux personnes non concernées et, si nécessaire, la consignation des équipements ou installations présentant un risque. La présence d'un référent du site capable de faciliter l'accès aux installations et de présenter les contraintes particulières de l'environnement de travail. Des moyens techniques nécessaires sont définis avec EVINCEL lors de l'analyse préalable. Les exercices pratiques ne pourront être réalisés que si les installations, les ancrages et les équipements mis à disposition présentent des conditions de sécurité satisfaisantes.

Modalités d'accessibilité handicap

Cette formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap, sous réserve de la compatibilité entre les besoins du participant, les objectifs pédagogiques et les exigences de sécurité liées aux travaux en hauteur.

Afin de préparer les aménagements nécessaires, le participant ou l'entreprise est invité à signaler toute situation particulière à EVINCEL dès l'inscription. Une étude individualisée pourra être réalisée afin de prévoir notamment :

- l'adaptation des supports et des modalités pédagogiques ;
- l'aménagement du rythme, des horaires ou des temps de pause ;
- l'accessibilité des locaux et de la zone d'exercices ;
- l'utilisation d'équipements ou d'aides techniques adaptés ;
- l'accompagnement par un intervenant ou un organisme spécialisé.

Les exercices pratiques nécessitent notamment de pouvoir porter et régler un harnais, utiliser des équipements antichute, accéder à une structure et évoluer en hauteur en respectant les consignes de sécurité.

Lorsque la situation ne permet pas la réalisation sécurisée de tout ou partie des exercices, EVINCEL étudie les adaptations possibles ou propose une orientation vers une solution plus appropriée. L'aptitude au poste de travail relève du suivi de santé au travail.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 2HarnaisPylone-20260818



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427



Durée

7.00 Heures **1** Jour 2 à 10 participants

Effectif



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 2HarnaisPylone-20260818

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427